

POURSUITE D'ÉTUDE

Parmi les possibilités (entrée sur concours ou dossier dans une école supérieure ou dans un des Masters ouverts aux littéraires et historiens), on notera :

- Master Lettres, un des 3 parcours.
- Master civilisations, cultures et sociétés, parcours « Sciences historiques » ou parcours « Métiers du patrimoine ... ».
- Master MEEF, parcours « 1er degré » OU « 2d degré Lettres » OU « 2d degré Histoire » ou « 2d degré documentation ».
- Master Français langue étrangère, seconde et maternelle.

DÉBOUCHÉS

Les débouchés de la double Licence Lettres-Histoire sont ceux des deux Licences associées. Ils supposent pour la plupart une poursuite d'étude, le recrutement de la plupart des métiers infra supposant un niveau Bac+5 (voir les poursuites d'étude).

- Professeur des écoles
- Professeur du 2d degré (histoire-géographie, français, documentation)
- Professeur de FLES
- Métiers de l'animation (jeunesse, culturelle)
- Métiers du patrimoine (archéologues, agent de développement culturel local)
- Métiers de l'édition (secrétariat d'édition, lecteur, direction de collection)
- Métiers du journalisme (spécialement presse écrite)
- Métiers de la fonction publique d'état ou territoriale

Et, avec un Bac+8 au moins, enseignement supérieur et recherche

DIPLÔME PORTÉ PAR



Adresse

Université Côte d'Azur : Campus Carlone
98 Boulevard Edouard Herriot, 06200 Nice

Double Licence LETTRES - HISTOIRE



Contacts

Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES & VINCENT CUCHE

✉ Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr
Vincent.CUCHE@univ-cotedazur.fr

www univ-cotedazur.fr

Double Licence LETTRES - HISTOIRE

Les de la formation

Double culture historique et littéraire

De la Préhistoire à nos jours

Choix Histoire-Lettres classiques ou Histoire-Lettres modernes

Acquisition des méthodologies propres à chaque mention

Possible bascule sur certains parcours spécifiques de L2-L3



COMPÉTENCES

S'adapter ; Travailler en autonomie ou en équipe ; Collecter des informations fiables ; Traiter l'information avec discernement ; Analyser de façon critique documents écrits, iconographiques, audiovisuels et archéologiques ; Synthétiser des informations diverses ; Mettre en œuvre des qualités rédactionnelles avancées ; Avoir un oral soigné et adapté ; Gérer un projet ; Maîtriser les principaux outils informatiques ; Exploiter une culture historique étendue et problématisée ; Mobiliser une culture littéraire approfondie ; Analyser la langue française ; Savoir traduire un texte (a.fr. > f. mod, LV < > f. mod. et parfois grec/ latin < > f. mod.); Présenter de manière didactique ; Pratiquer à l'oral une LV ; Réfléchir sur la pratique et la théorie de la traduction ; Connaître de manière approfondie le latin et le grec (option LC)

ORGANISATION

- Les étudiants suivent environ 70% de chacune des Licences (ce qui leur donne une double diplomation), dont l'UE semestrielle de compétences transversales et les UE disciplinaires (2+2 en L1, 4+4 en L2, 5+5 en L3). Ils doivent choisir 4+4 UE Découvertes (L1) et 3+3 UE d'approfondissement (L2) dans les listes offertes par ces 2 mentions.
- Les étudiants sont formés à la diversité des sources : textuelles (archives, journaux, œuvres), iconographiques et archéologiques. La formation multiplie les approches et thématiques historiques et littéraires. Elle familiarise les étudiants avec les outils (livres, base de données, revues en lignes, documents numérisés) et les techniques du travail académique (constituer une bibliographie, citer ses références, critiquer les informations non fiables).

MODALITÉS D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat, d'un titre admis en équivalence (français ou étranger) au moment de l'admission.
- Se pré-inscrire sur parcoursup (valable pour tous les publics visant une L1 sauf Campus France). Les notes d'histoire et de français (années de 1ère et de Terminal, résultats au Bac de Français) seront particulièrement examinées.
- Les étudiants étrangers doivent passer par l'application Campus France (L1-L2-L3). Les dossiers sont soumis à l'avis du responsable de formation.
- Les étudiants en reprises d'étude (n+3 après les dernières études) dépendent d'un service particulier. Une fois admis, ils suivent le même cursus.
- Pour tous, valider son inscription administrative puis pédagogique.
- Arrivée en L2/L3 ou informations complémentaires L1, voir le responsable de formation.